

Délibération n°2024-12-17-15-CA

Relative à la mise à jour de la charte relative aux diplômes nationaux en partenariat international (DPI)

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 décembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 613-17 à D. 613-25,
- Vu** les statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n°2022/11/15-10-CA du Conseil d'administration d'Aix Marseille Université en date du 25 novembre 2022 portant sur la mise à jour de la charte des diplômes nationaux en partenariat international à compter de l'année universitaire 2022-2023,
- Vu** l'avis favorable en date du 7 novembre 2024 de la commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique,

Considérant que la charte relative aux diplômes nationaux en partenariat international doit faire l'objet d'une actualisation afin d'une part de rappeler le fait que le diplôme en partenariat international (hors formation délocalisée) se construit autour du principe de la réciprocité entre les mobilités entrantes et les mobilités sortantes,

Considérant qu'il était par ailleurs nécessaire de prévoir un article sur le renouvellement des conventions de DPI afin de clarifier explicitement les modalités selon lesquelles ce renouvellement doit s'effectuer,

Après en avoir délibéré,

Article 1

APPROUVE la modification de la charte relative aux diplômes nationaux en partenariat international à compter de l'année universitaire 2024-2025, telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés, moins 1 abstention.

Membres en exercice : 36

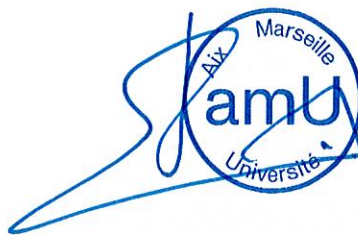
Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 19 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 décembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **19 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **19 DEC. 2024**